



COMMUNE DE
GINGINS

La Municipalité

Gingins, le 27 octobre 2025

AU CONSEIL COMMUNAL
DE ET A
1276 GINGINS

PRÉAVIS MUNICIPAL N° 61

BUDGET 2026

Délégué municipal : M. Anthony Hinder

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

La Municipalité a l'honneur de vous soumettre le budget de fonctionnement pour l'exercice 2026, accompagné de ses annexes.

Ce budget est le premier établi selon le nouveau modèle comptable harmonisé MCH2, qui remplace le modèle MCH1 utilisé jusqu'ici. Ce changement structurel résulte d'une obligation cantonale imposée à l'ensemble des communes vaudoises. Le Canton de Vaud est d'ailleurs le dernier canton suisse à adopter officiellement ce modèle comptable.

Cette transition permet une présentation plus claire et plus rigoureuse des finances communales, en mettant en évidence les fonctions et les missions plutôt que les services.

Le budget 2026 présente un excédent de fonctionnement de CHF 200'000, ce qui confirme la solidité de la situation financière communale malgré cette période de transition comptable.

La Municipalité prie le Conseil communal,

- Vu le préavis municipal n° 61 du 27 octobre 2025 ;
- Entendu le rapport de la commission des finances;
- Considérant que l'objet est régulièrement porté à l'ordre du jour ;
- D'adopter le budget 2026 tel que présenté.

Ainsi décidé en séance de Municipalité le 27 octobre 2025 pour être soumis au Conseil communal le 11 décembre 2025.

Nous vous adressons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, nos meilleures salutations.

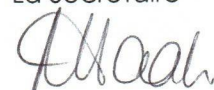
Au nom de la Municipalité

Le Syndic


Hans Brunner



La Secrétaire


Nathalie Haab

PRÉAMBULE

L'exercice budgétaire 2026 marque une étape importante pour la Commune de Gingins : pour la première fois, le budget est établi selon le nouveau modèle comptable harmonisé MCH2, qui remplace l'ancien modèle MCH1 utilisé jusqu'à présent.

Il ne s'agit pas simplement d'un changement de numérotation des comptes, mais d'une véritable refonte de la structure comptable. MCH2 introduit une présentation plus détaillée et plus rigoureuse, en distinguant clairement les charges, les investissements, les amortissements et le patrimoine. Ce nouveau modèle offre ainsi une image plus fidèle, plus complète et plus transparente de la situation financière de la commune.

Ce passage entraîne une conséquence directe : il n'est pas possible d'établir une comparaison poste par poste entre le budget 2026 et celui de 2025. Les rubriques ont été ventilées différemment, certaines dépenses ont changé de classification et d'autres sont désormais réparties sur plusieurs comptes. Autrement dit : les montants n'ont ni disparu ni explosé — ils ont simplement été reclassés.

Pour faciliter la lecture et éviter toute interprétation hâtive, la Municipalité propose une fiche de lecture simplifiée mettant en évidence les principaux changements entre MCH1 et MCH2. Elle ne prétend pas couvrir tous les postes, mais donne des repères concrets pour s'orienter dans cette nouvelle structure comptable. Ce document tient lieu de boussole dans un contexte où les comparaisons directes avec les tableaux habituels des budgets précédents n'ont plus de sens.

N°	Chapitre MCH2	Principales provenances MCH1	Points clés / précisions
0	Administration générale	Administration, finances, contrôle des habitants, informatique et téléphonie interne, immeubles administratifs, exécutif	Intègre les indemnités et frais de réception municipaux. La téléphonie et l'informatique internes sont ici (à distinguer de l'infrastructure télécom publique).
1	Ordre et sécurité publics, défense	Police, sécurité, SDIS, stand de tir, protection civile	Les bâtiments liés à ces fonctions sont désormais clairement visibles dans ce chapitre.
2	Formation	Instruction publique + bâtiments scolaires (avant sous Domaines et bâtiments)	Les charges et entretiens liés aux écoles sont désormais directement rattachés à la fonction Formation.
3	Culture, sport, loisirs, église	Culture, sport, manifestations, subventions culturelles et sportives, église	Chapitre transversal qui regroupe manifestations, équipements sportifs et lieux de culte. Distingue animation et subsistance.
4	Santé	Postes dispersés (LAVASAD, défibrillateurs, service médical scolaire)	Nouvelle rubrique créée pour regrouper des charges auparavant éclatées.
5	Prévoyance sociale	Ancienne Sécurité sociale (part prestations aux familles : FAJE, AEE, services sociaux)	Ne comprend pas la facture sociale NPIV, désormais rattachée à Finances et impôts.
6	Trafic et télécommunications	Routes, stationnement, transports publics, antennes et réseaux télécom du domaine public	À ne pas confondre avec l'informatique/téléphonie interne de l'administration.

7	Protection de l'environnement	Eau potable, EU/EC, déchets, cimetièrre, cours d'eau	L'urbanisme est retiré de ce chapitre et transféré à Police des constructions. Les cours d'eau peuvent être présentés ici ou séparément.
7	Police des constructions / Aménagement du territoire	Urbanisme	Regroupe les émoluments et frais liés aux autorisations et procédures d'aménagement.
8	Économie publique	Forêts, tourisme	Inclut explicitement les taxes de séjour. Domaine forestier majoritaire.
9	Finances et impôts	Fiscalité, péréquation, patrimoine financier, frais bancaires et postaux	Intègre la facture sociale NPIV et les mouvements financiers stratégiques.
9	Postes non ventilables	Mouvements internes (préfinancements, amortissements supplémentaires, réserves, découvert)	N'apparaîtront que dans les COMPTES 2026.

Cette première année sous MCH2 doit être considérée comme une année de référence, sur laquelle les prochains budgets pourront s'appuyer pour des comparaisons fiables dans le temps.

Enfin, conformément à la procédure, le projet de budget présenté dans ce préavis a été préalablement soumis aux services cantonaux compétents pour en vérifier la conformité et la justesse. Cette étape s'est conclue par une validation du Canton.

REMARQUES GÉNÉRALES SUR LES CHAPITRES DU BUDGET

Les remarques qui suivent accompagnent la présentation budgétaire 2026. Elles visent à mettre en évidence les principales évolutions et à expliquer les changements de structure liés à l'introduction de MCH2. La plupart des variations observées entre les chapitres proviennent de ce nouveau mode de présentation, et non de hausses ou baisses significatives des charges. Certaines évolutions sont toutefois à relever, notamment dans les domaines où des projets de modernisation ou des réorganisations sont prévus.



Chapitre 0 : ADMINISTRATION GÉNÉRALE

L'administration générale concentre une part importante des coûts fixes liés au fonctionnement communal. L'évolution entre 2025 et 2026 s'explique d'une part par des effets techniques, liés à la nouvelle ventilation des salaires et des charges dans le cadre de MCH2, et d'autre part par des charges réelles, c'est-à-dire des dépenses effectives en hausse (indexation des salaires, renchérissement des frais courants, prestations externes).

Exécutif

Le budget 2026 intègre, dans la rubrique « salaires » et « remboursements de frais effectifs », les montants correspondant au nouveau barème des indemnités municipales proposé dans le préavis qui sera voté le soir de l'adoption budgétaire. La Municipalité a ainsi choisi de présenter un budget cohérent avec la politique d'indemnisation qu'elle défend, considérant que la rémunération des autorités communales doit être adaptée aux responsabilités exercées.

Les crédits inscrits reflètent donc la position claire de la Municipalité en matière d'indemnités. Si le Conseil devait s'écarter de cette orientation lors du vote du préavis, les ajustements nécessaires seraient opérés dans le cadre de l'exécution budgétaire.

Les montants inscrits sous « autres charges de personnel (repas, cadeaux) » correspondent aux frais de réception de la Municipalité. Ils complètent les crédits alloués aux manifestations communales, comme cela se faisait déjà dans le cadre du plan comptable MCH1. Cette pratique assure une continuité dans la couverture des dépenses d'accueil officiel et de représentation.

Administration des finances et des contributions

Le poste « honoraires informatiques » regroupe désormais les coûts liés à des prestations externes spécifiques à la bourse communale, notamment les services de support et de maintenance pour les outils financiers et comptables.

Ces dépenses sont distinctes des autres frais informatiques inscrits plus loin dans le budget, lesquels concernent les systèmes transversaux de l'administration communale (réseau, messagerie, bureautique, etc.).

On retrouve une même ventilation dans les rubriques « Secrétariat » et « Contrôle des habitants », afin de mieux identifier les coûts propres à chaque service tout en assurant une lecture globale plus transparente.

Secrétariat

Cette rubrique regroupe l'ensemble des charges nécessaires au fonctionnement courant de l'administration communale. Elle comprend notamment les frais de publication, de port, l'économat, les honoraires de notaires ou d'avocats, ainsi que les primes d'assurance. Cette concentration de charges peut donner l'impression d'une augmentation des coûts par rapport aux exercices précédents, mais elle est principalement liée à la nouvelle structure comptable MCH2. Les dépenses, auparavant réparties sur plusieurs rubriques, sont désormais ventilées différemment, ce qui rend le poste du secrétariat plus visible mais pas plus coûteux dans les faits.

Auxiliaires

Cette rubrique correspond aux coûts liés à l'engagement temporaire d'une personne pour assurer le remplacement de la secrétaire municipale durant ses périodes de vacances ou d'absence. Cela garantit la continuité du fonctionnement administratif et l'accueil au guichet sans interruption des prestations aux habitants.

Informatique et télécommunications

Cette rubrique comprend désormais une part de salaire liée au poste de technicien communal, conformément aux exigences de ventilation introduites avec MCH2. Elle regroupe également les charges informatiques générales, telles que les licences logicielles, la maintenance et le support technique.

La Municipalité prévoit en outre de remplacer la centrale téléphonique, âgée d'environ quinze ans, afin de passer à un système de téléphonie numérique via les postes informatiques, à l'exception de quelques appareils fixes (salle de Municipalité, bureau du syndic, bureaux des municipaux). Ce projet vise à doter l'administration d'un système de communication moderne, fiable et adapté aux besoins actuels, en remplacement de l'installation existante devenue obsolète et peu performante.

Immeubles administratifs

Le principal changement entre MCH1 et MCH2 réside dans la distinction désormais faite entre les bâtiments communaux à usage administratif et les bâtiments à caractère financier. Ces derniers sont désormais regroupés dans une autre rubrique du budget, ce qui permet une présentation plus claire et conforme aux exigences comptables.

Les frais d'entretien des immeubles administratifs et financiers sont répartis entre les contrats d'entretien récurrents (montants effectifs) et l'entretien ponctuel. Ce dernier est budgété à hauteur d'environ 10 % des loyers encaissés, ce qui constitue une estimation réaliste pour couvrir les interventions non planifiées et les travaux courants.



Chapitre 1 : ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS, DÉFENSE

Il n'y a pas de changement structurel majeur pour cette rubrique avec le passage à MCH2. On constate toutefois que les bâtiments consacrés aux activités de sécurité publique y figurent désormais de manière plus visible, conformément à la nouvelle ventilation comptable.

Pour le stand de tir, les communes de Gingins, Grens et Chésereux se partagent une partie des frais d'entretien des installations. Cette répartition permet d'assurer le maintien des infrastructures en bon état tout en maîtrisant les coûts pour chacune des communes concernées.



Chapitre 2 : FORMATION

Avec le passage à MCH2, les bâtiments scolaires sont désormais comptabilisés directement dans cette rubrique, alors qu'ils figuraient auparavant dans la section "Domaine et bâtiments" sous MCH1. Cette évolution permet de mieux rattacher les charges aux fonctions qu'elles concernent réellement.

Comme pour d'autres bâtiments, on distingue les frais d'entretien liés aux contrats de maintenance de ceux consacrés à l'entretien courant.

En 2026, les luminaires de l'école seront remplacés par des installations LED. Ce remplacement permettra de réaliser des économies d'énergie et d'entretien à moyen terme. Cette intervention est par ailleurs nécessaire, car les tubes néon actuellement en place ne sont plus fabriqués : en cas de panne, aucune pièce de rechange n'est disponible.

Cette rubrique intègre également les charges liées à l'accueil de jour, à l'AEE ainsi qu'à la surveillance des bus scolaires.

La hausse apparente de ce chapitre s'explique principalement par la réaffectation des charges liées aux bâtiments scolaires dans le cadre de MCH2. Les coûts sont cependant stables, avec une légère progression liée aux charges énergétiques et aux besoins d'entretien.



Chapitre 3 : CULTURE, SPORT ET LOISIRS, ÉGLISE

Avec l'introduction de MCH2, cette rubrique regroupe désormais un ensemble de postes budgétaires qui étaient précédemment ventilés dans différentes sections sous MCH1. Elle rassemble les activités culturelles, sportives et associatives, les bâtiments concernés, les subventions, ainsi que les charges liées aux lieux de culte.

Il s'agit d'une rubrique à large périmètre, qui sert de point de regroupement pour les dépenses et activités qui ne peuvent pas être rattachées à d'autres fonctions plus spécifiques. Ce choix de présentation permet une lecture plus cohérente et conforme à la structure du nouveau plan comptable.

Manifestations

Les charges liées aux manifestations sont désormais présentées de manière plus structurée. Elles sont réparties entre les coûts d'animation (musique, sonorisation, scène, décoration, etc.) et les coûts de subsistance (repas, boissons, collations, accueil du public et des invités). Cette distinction permet une meilleure lisibilité des dépenses et une planification plus précise des événements communaux.

La rubrique comprend également un montant destiné aux subventions liées à des manifestations ponctuelles, comme un Giron de Jeunesse ou la Désalpe, par exemple. D'autres subventions peuvent être octroyées pour des prestations à caractère sportif ou culturel, mais elles sont alors imputées dans la rubrique correspondante.

Le montant annuel alloué aux diverses subventions est actuellement fixé à CHF 10'000.

Sports

Cette rubrique regroupe les charges liées aux infrastructures sportives de la commune. Elle comprend les terrains, les bâtiments destinés aux activités sportives ainsi que les coûts liés à la piscine intercommunale. Ces derniers incluent notamment l'achat et la vente des cartes piscine, conformément au fonctionnement habituel. Cette présentation permet de rassembler dans une même rubrique l'ensemble des éléments liés à la pratique sportive sur le territoire communal.

Églises et affaires religieuses

Dans le cadre de MCH2, les charges liées aux églises et aux affaires religieuses sont désormais centralisées dans une seule rubrique. Celle-ci comprend notamment les bâtiments concernés ainsi que les coûts liés à leur entretien et aux contributions religieuses. Cette présentation permet de regrouper dans un poste unique des dépenses qui étaient auparavant ventilées dans d'autres sections du budget.



Chapitre 4 : SANTÉ

Cette rubrique est nouvelle et permet de regrouper des charges qui étaient auparavant dispersées dans d'autres postes du budget. Elle comprend les prestations de tiers liées notamment à la LAVASAD, les coûts relatifs au défibrillateur communal, les honoraires éventuels pour les constats de décès ainsi que le service médical des écoles. Cette présentation facilite le suivi et la gestion de l'ensemble des dépenses en lien avec la santé publique.



Chapitre 5 : PRÉVOYANCE SOCIALE

Cette rubrique ne doit pas être confondue avec l'ancienne rubrique "Sécurité sociale" de MCH1, qui recouvrait d'autres types de charges, dont la facture sociale. Elle est consacrée aux prestations versées aux familles, notamment les contributions à la FAJE et à l'AEE, ainsi qu'aux différents services sociaux.



Chapitre 6 : TRAFIC ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

Comme son nom l'indique, cette rubrique regroupe les charges liées aux routes communales, aux places de stationnement ainsi qu'aux transports publics. Elle comprend également les installations de télécommunication, à ne pas confondre avec les équipements de téléphonie de l'administration. Il s'agit ici des infrastructures techniques liées aux réseaux et aux installations présentes sur le domaine public.

Cheminement piétonnier de Prédérès

Bien que d'un montant relativement modeste, ce projet relève d'un investissement au sens comptable, puisqu'il s'agit d'une nouvelle infrastructure durable. Son inscription au plan des investissements permettra d'obtenir l'aval du Conseil communal afin d'étudier le projet avant sa réalisation.



Chapitre 7 : PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT, AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Cette rubrique couvre un large éventail de domaines liés à la gestion du territoire et à la protection de l'environnement. Elle comprend l'approvisionnement en eau, le traitement des eaux usées et les analyses de qualité, la gestion des déchets ainsi que l'entretien des cours d'eau. Elle intègre également les charges liées au cimetière communal, à la police des constructions et aux participations régionales, notamment à la Région de Nyon. Ce chapitre réunit ainsi différentes prestations techniques et administratives, toutes liées à l'aménagement, à l'entretien et à la préservation du cadre de vie communal.

Gestion des déchets

On voit apparaître pour la première fois les coûts liés à la récolte des déchets méthanisables, mise en place en mars dernier. Cette nouvelle filière comprend les frais de transport ainsi que les coûts de traitement. En contrepartie, la commune perçoit une ristourne versée par la SADEC, calculée en fonction du tonnage récolté. Cette rubrique intègre également la vente de conteneurs spécifiques destinés à cette collecte.

Il est toutefois encore trop tôt pour en tirer un bilan complet ; selon l'évolution des volumes et des coûts réels, une adaptation de la taxe déchets pourrait être envisagée afin d'assurer une répartition équitable des charges liées à ce service supplémentaire.

Correction des cours d'eau

L'éventuelle renaturation du BAM, pour laquelle un appel d'offres a été lancé en octobre dernier, fera l'objet d'un préavis séparé en temps voulu et ne figure donc pas au budget 2026. Seuls les coûts liés à l'entretien courant annuel des cours d'eau sont pris en compte à ce stade.

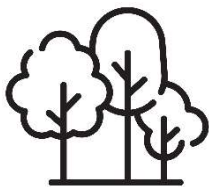
Police des constructions

Cette rubrique connaît une évolution dans la manière dont certaines charges sont traitées. Par exemple, les frais liés à la publication des avis d'enquête sont désormais comptabilisés dans un compte spécifique, dont les émoluments perçus lors de la délivrance des permis de construire assurent la compensation. Autrement dit, ces coûts sont refacturés aux demandeurs et n'ont pas d'impact net sur le budget communal.

On y trouve également les honoraires de conseils externes, correspondant à d'éventuels frais de notaires ou d'avocats mobilisés pour des questions particulières. Une manière de prévoir plutôt que de subir.

Instances régionales

En d'autres termes : Région de Nyon et DISREN



Chapitre 8 : ÉCONOMIE PUBLIQUE

Cette rubrique regroupe les activités liées à l'économie alpestre et forestière ainsi qu'au tourisme. La composante principale est l'économie forestière, à travers la gestion et l'exploitation des forêts communales. La partie tourisme, plus marginale, concerne essentiellement les taxes de séjour. Celles-ci sont perçues dans le cadre du nouveau règlement communal à portée régionale, entré en vigueur le 1er janvier 2025.



Chapitre 9 : FINANCES ET IMPÔTS

En plus des impôts, des mécanismes de péréquation et de la cohésion sociale, cette rubrique intègre le patrimoine financier communal, ventilé par immeuble et structuré de manière analogue au patrimoine administratif. On y retrouve également les frais bancaires et postaux.

Les postes dits « non ventilables » correspondent à des mouvements financiers internes : attributions et prélèvements sur les préfinancements et amortissements supplémentaires, réserves de politique budgétaire ou encore amortissements du découvert du bilan. Ces montants ne sont pas liés à une activité en particulier, mais relèvent de la gestion financière globale de la commune. Ils permettent de lisser les variations budgétaires dans le temps et de planifier le financement des investissements futurs. Ils feront leur apparition dans les comptes 2026.

PLAN DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS 2026

Conformément aux dispositions du Règlement sur la comptabilité des communes, la Municipalité établit chaque année un plan des dépenses d'investissements, à présenter au Conseil communal simultanément au budget de fonctionnement.

Ce document a pour objectif de :

- Donner une visibilité claire sur les investissements envisagés pour l'exercice à venir ;
- Informer sur les crédits mais non encore intégralement utilisés ;
- Présenter les nouveaux projets pour lesquels les crédits d'investissement seront soumis à l'autorisation du Conseil communal ;
- Indiquer les modes de financement prévus.

Il ne s'agit pas d'un vote mais d'un outil d'information et de planification.

La Municipalité veillera à ce que les investissements envisagés soient compatibles avec les capacités financières de la commune, avec son autofinancement et sa capacité d'endettement.

Afin d'assurer une vision claire et structurée des projets à venir, le plan des dépenses d'investissements est établi selon une logique à la fois thématique et chronologique. Les projets sont regroupés par grandes catégories d'intervention (infrastructures, bâtiments communaux, environnement et énergie, projets stratégiques), puis classés selon leur priorité, leur année de réalisation prévue et leur mode de financement.

Cette présentation permet de distinguer les crédits déjà votés de ceux qui seront à soumettre au Conseil communal, tout en donnant une vue d'ensemble des besoins d'investissement à court et moyen terme. Les montants sont des estimations et peuvent évoluer en fonction de l'avancement des études ou des conditions de financement.

Situation financière et plafond d'endettement

La Commune de Gingins dispose d'un plafond d'endettement fixé à 21 millions de francs. actuellement, l'endettement effectif s'élève à environ 8,8 millions, laissant une marge financière de plus de 12 millions sous le plafond autorisé.

Les investissements planifiés pour la période 2026–2029, bien qu'importants, s'inscrivent dans une trajectoire financière maîtrisée.

Le tableau de la page suivante synthétise l'ensemble de ces informations.

Plan des dépenses d'investissements – Vue d'ensemble

Catégorie	Projet / Intitulé	Année prévue	Montant estimé (CHF)	Financement prévu	Crédits votés	Nouveaux crédits envisagés (CH)	Remarques / État d'avancement
Infrastructures publiques	Raccordement à la STEP de Nyon	2026–2027	695'000	Emprunt	695'000	695'000	Raccordement obligatoire au système régional
Infrastructures publiques	PDDE – réservoir (plan de distribution d'eau potable)	2026–2028	1'200'000	Emprunt	0	1'200'000	Montant estimé en cours de définition
Infrastructures publiques	Réaménagement routier, zone 30 et transports publics	2026–2028	500'000	Emprunt/subventions (env. 20%)	0	500'000	Projet de mobilité douce et sécurisation du trafic
Infrastructures publiques	Tracteur pour la voirie	2026–2027	100'000	Trésorerie courante ou leasing	0	100'000	Remplacement du tracteur Kubota en fin de vie
Infrastructures publiques	Chemin piétonnier de Prédérès	2026	50'000	Trésorerie courante	0	50'000	Nécessaire et utile
Bâtiments communaux et équipements	Salle polyvalente, place du village et solution de stationnement	2026–2029	12'000'000	Emprunt/fonds propres	250'000+ 242'000	5'000'000	Projet structurant et pluriannuel
Environnement & énergie	Renaturation du BAM et sécurisation des dangers naturels	2026–2027	1'500'000	Subvention (95 %) / Emprunt	0	60'000	Financement cantonal et fédéral majoritaire prévu

Catégorie	Projet / Intitulé	Année prévue	Montant estimé (CHF)	Financement prévu	Crédits votés	Nouveaux crédits envisagés (CH)	Remarques / État d'avancement
Environnement & énergie	Assainissement et chauffage rue de Derrière 13	2026	490'000	Emprunt/subvention	0	360'000	Remplacement du chauffage, transition énergétique

Le montant total des investissements prévus peut impressionner à première vue. Mais il ne correspond pas à ce que la Commune devra réellement emprunter. Une part importante de ces projets sera couverte par des fonds déjà provisionnés, par des subventions ou par la trésorerie courante.

Il convient toutefois de préciser que, pour les projets bénéficiant de subventions cantonales ou fédérales, les montants alloués ne sont généralement versés qu'à la fin des travaux ou après validation des décomptes. La Commune doit donc préfinancer la totalité des dépenses et n'est remboursée que dans un second temps. Cette réalité explique pourquoi les crédits d'investissement demandés correspondent aux coûts totaux des projets, même lorsque des subventions couvrent une part importante des dépenses. Autrement dit, la charge nette pour la Commune est plus faible, mais les besoins de financement sont bien réels dès le départ.

Même en tenant compte de l'endettement existant et des nouveaux investissements planifiés, la Commune reste en dessous de son plafond d'endettement.

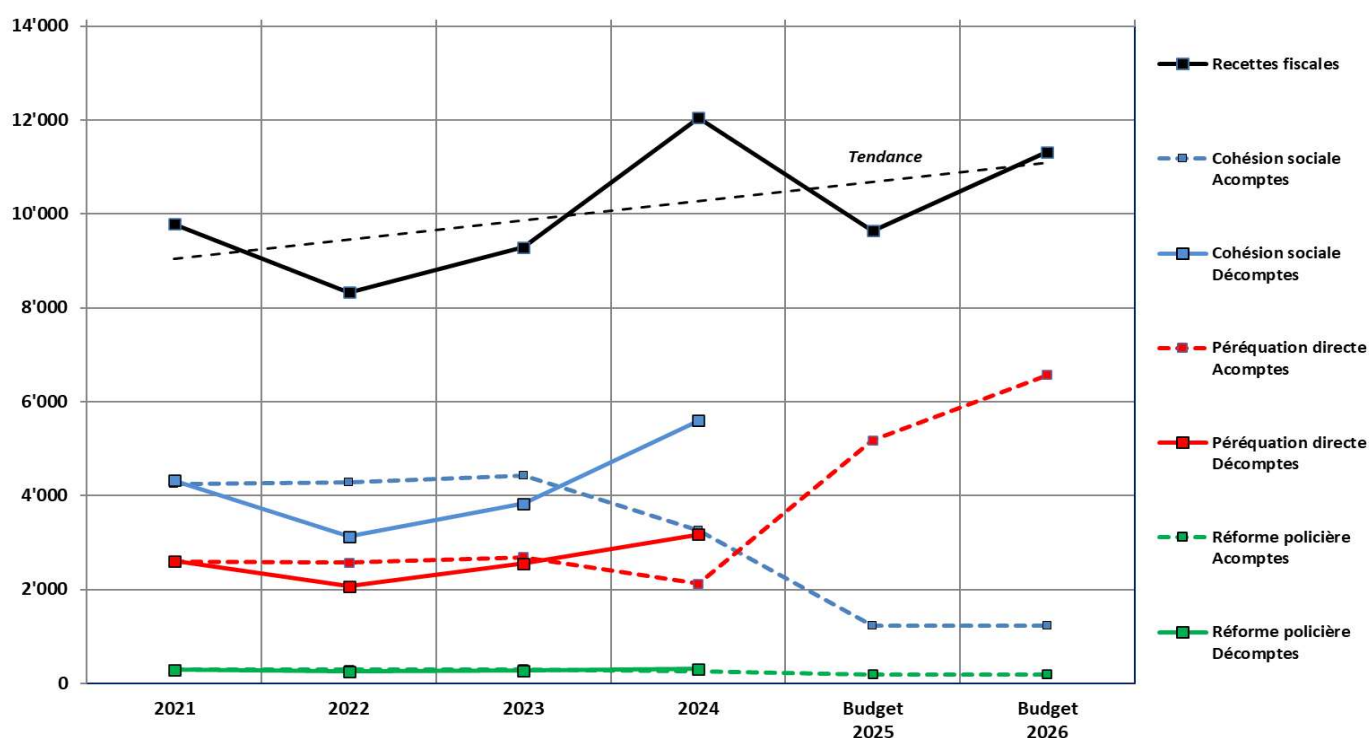
Cette situation traduit une gestion financière prudente, qui permet de mener les projets prévus tout en conservant une marge de sécurité appréciable.

Éléments comparatifs et indicatifs

Dans une optique d'information générale et afin de compléter la présentation budgétaire, quelques graphiques comparatifs sont présentés ci-après. Ils ont pour but d'apporter un éclairage supplémentaire au budget.

Le premier graphique montre l'évolution de nos recettes fiscales et de nos charges péréquatives selon nos budgets et comptes depuis 2021.

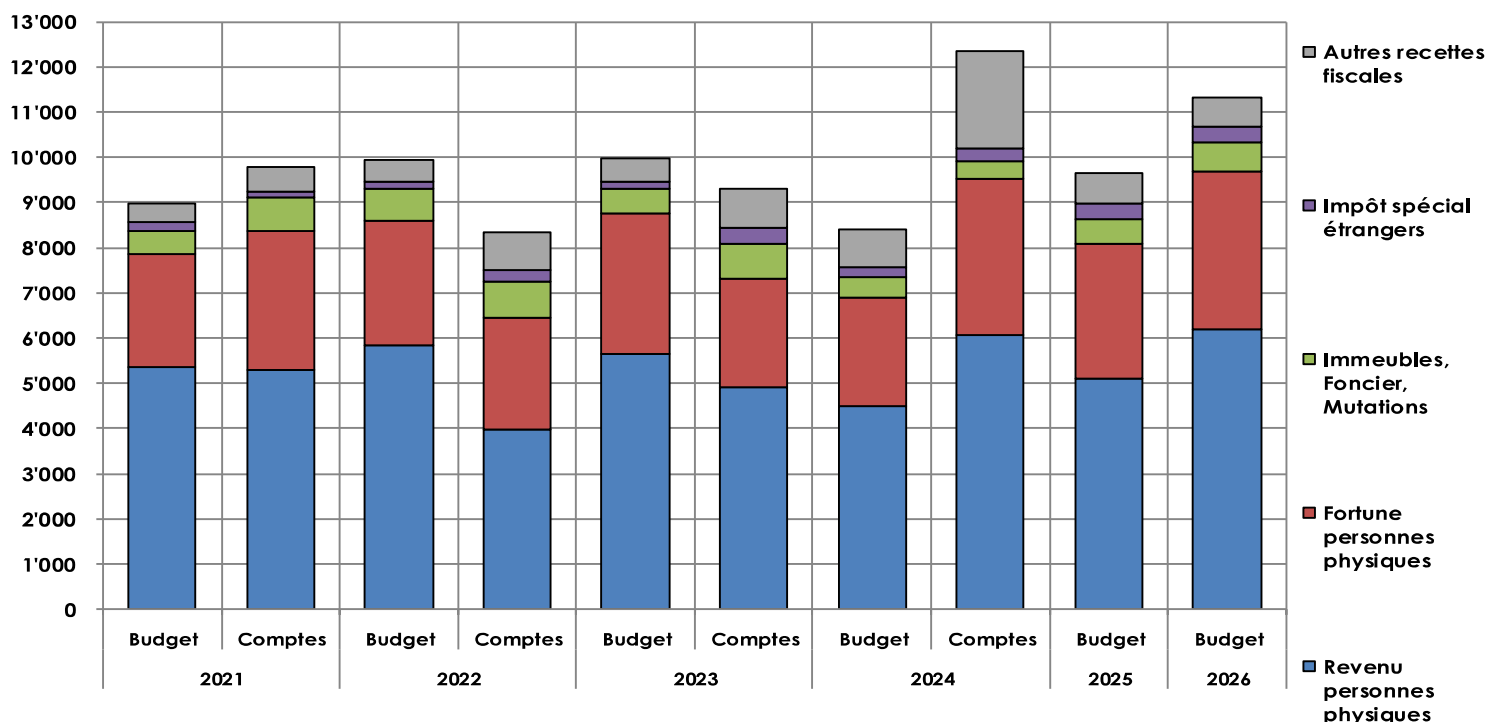
Évolution des Recettes fiscales et des Péréquations (CHF '000)



Depuis l'entrée en vigueur de la Nouvelle Péréquation Intercommunale Vaudoise (NPIV) en 2025, nos acomptes pour la Cohésion sociale ont fortement diminué. Toutefois, cette baisse est largement compensée par l'augmentation de la Péréquation directe, tandis que la Réforme policière reste stable, avec environ CHF 200'000 prévus pour les budgets 2025 et 2026. En tout, nos charges péréquatives s'élèvent à environ CHF 8 millions dans le budget 2026, soit environ 70% de nos recettes fiscales. Ce montant est supérieur à celui du budget 2025 (CHF 6.6 millions), mais inférieur aux comptes 2024 (CHF 9.1 millions).

Le graphique ci-dessous illustre l'évolution des recettes fiscales par grande rubrique sur la même période.

Évolution des Recettes fiscales (CHF '000)



La majorité des recettes qui ont été budgétées pour l'année 2026 sont relativement proches des montants enregistrés dans les comptes de l'année 2024. Toutefois, il convient de souligner une différence notable, notamment en ce qui concerne les « Autres recettes fiscales », qui avaient été bien plus élevées en 2024.

Cela s'explique par un impôt sur les donations exceptionnellement élevé cette année-là, atteignant environ CHF 1,7 million. En revanche, pour l'année 2026, l'impôt sur le revenu des personnes physiques prévu dans le budget est significativement supérieur à celui qui avait été anticipé pour l'année 2025.

Enfin, le graphique de la page suivante montre l'évolution de nos charges et revenus.

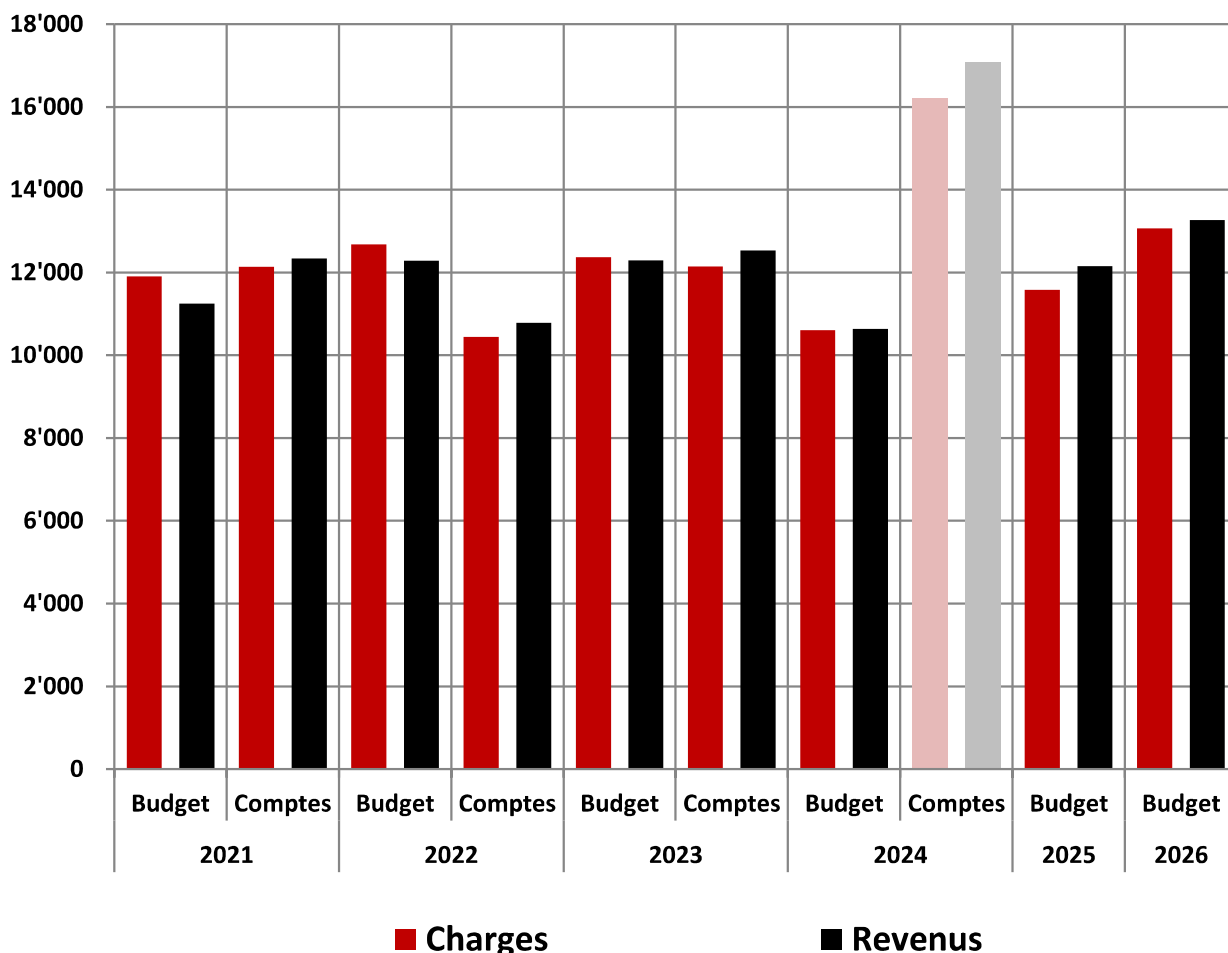
Le budget 2026 prévoit un excédent de revenus d'environ CHF 200'000, ce qui représente un montant inférieur à la fois au résultat des comptes 2024 et à celui qui avait été prévu dans le budget 2025. Cette différence peut s'expliquer par plusieurs facteurs, notamment les ajustements dans les prévisions de recettes et de dépenses pour 2026.

En ce qui concerne les charges et les revenus prévus pour 2026, il est important de noter que ces derniers sont nettement inférieurs à ceux des comptes 2024. Sur le plan des charges, une différence notable réside dans les amortissements extraordinaires effectués en 2024, qui ont dépassé les CHF 2 millions. Ces amortissements ont été réalisés dans le cadre de la préparation à l'entrée en vigueur du nouveau système MCH2, ce qui explique en grande partie la hausse exceptionnelle des charges cette année-là.

Du côté des revenus, l'écart est également dû à des facteurs exceptionnels. En 2024, un impôt exceptionnel sur les donations a contribué de manière significative aux recettes, et ce montant, avoisinant CHF 1,7 million, n'est pas reproduit dans les prévisions de 2026. De plus, un prélèvement sur les fonds de réserve d'un montant similaire a également été effectué en 2024, ce qui explique la surperformance des revenus cette année-là par rapport aux prévisions pour 2026.

À noter : les colonnes 2024 sont grisées pour signaler le caractère exceptionnel de cet exercice (amortissements extraordinaires > CHF 2 mio, impôt sur les donations ~ CHF 1,7 mio et prélèvement de réserve d'un montant similaire), afin d'éviter un biais de lecture dans la comparaison avec 2026.

Évolution des Charges et des Revenus (CHF '000)



Dans l'ensemble, le budget 2026 traduit une évolution maîtrisée des charges de fonctionnement, tout en intégrant les effets du nouveau modèle comptable MCH2.

Depuis quatre exercices consécutifs, la Commune boucle ses comptes avec un bénéfice, résultat d'une planification rigoureuse et d'une gestion prudente. Cette solidité financière permet d'aborder les années à venir avec sérénité, même dans un contexte marqué par l'évolution de la péréquation NPIV et des besoins communaux. Grâce à la mise en place du nouveau plan comptable, nous disposons désormais d'un outil de gestion et de pilotage particulièrement performant, qui renforce encore notre capacité à anticiper et à planifier les investissements.

La Municipalité entend poursuivre cette approche alliant prudence et vision à long terme.

Les abréviations principales utilisées dans le budget

AEE	Association Enfance et École
AAS	Agence d'Assurances Sociales
ADCV	Association des Communes vaudoises
AFC	Administration Fiscale Cantonale
AFV-BV	Association Forestière Vaudoise
AIAB	Association Intercommunale Asse et Boiron
ARAS	Association Régionale pour l'Action sociale
DGMR	Direction générale de la mobilité et des routes
DISREN	Dispositif des Investissements Solidaires de la Région de Nyon
ECA	Etablissement Cantonale d'Assurance
ESEP	Etablissement scolaire Elisabeth de Porte
EU/EC	Eaux Usées /Eaux Claires
FAJE	Fondation pour l'accueil de jour des enfants
FG	Frais Généraux
FSAE	Fondation des structures d'accueil de l'enfance
INV	Investissement
LAVASAD	L'aide et les soins à domicile du Canton de Vaud
LEM	Loi sur les Ecoles de Musique
MCH1	Modèle comptable harmonisé 1
MCH2	Modèle comptable harmonisé 2
NPIV	Nouvelle Péréquation Intercommunale Vaudoise
PP/PM/IS	Personnes physiques / Personnes morales / Impôt la Source
RFFA	Réforme Fiscale et Financement de l'AVS
SADEC	Société Anonyme pour le traitement des déchets La Côte
SAPAN	Société Anonyme pour le Pompage et l'Adduction de l'eau du lac de Nyon
SDIS	Service de Défense Incendie et Secours
SIT	Service d'Information du Territoire
SPOP	Service de la population
STI	Service Technique Intercommunal
UAPE	Unité d'Accueil Pour Ecoliers
UCV	Union des communes vaudoises

Budget d'exploitation

Rubrique	Titre	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
0	ADMINISTRATION GENERALE	826'609.71	208'796.00				
01	Législatif et exécutif	196'143.04					
0110	Législatif	23'300.00					
01100.3000.00	Salaires des autorités et commissions	20'000.00					
01100.3099.00	Autres charges de personnel - (repas, cadeaux)	3'000.00					
01100.3170.00	Remboursements de frais effectifs	300.00					
0120	Exécutif	172'843.04					
01200.3000.00	Salaires des autorités	128'000.00					
01200.3050.00	Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs	8'499.20					
01200.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	1'213.44					
01200.3054.00	Cotisations patronales aux caisses d'allocations familiales	3'353.60					
01200.3059.00	Autres cotisations patronales - PC Familles	76.80					
01200.3099.00	Autres charges de personnel - (repas, cadeaux)	25'000.00					
01200.3134.00	Primes d'assurances - RC Dirigeants	2'200.00					
01200.3170.00	Remboursements de frais effectifs	4'500.00					
02	Services généraux	630'466.67	208'796.00				
0210	Administration des finances et des contributions	101'025.13					
02100.3010.00	Salaires du personnel communal	68'421.60					
02100.3049.00	Autres indemnités forfaitaires - Forfait téléphone	600.00					
02100.3050.00	Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs	4'543.19					
02100.3052.00	Cotisations patronales à la caisse de pensions	11'084.30					
02100.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	648.64					
02100.3054.00	Cotisations patronales aux caisses d'allocations familiales	1'792.65					
02100.3055.00	Cotisations patronales aux assurances IJM	2'093.70					
02100.3059.00	Autres cotisations patronales - PC Familles	41.05					
02100.3090.00	Formation et perfectionnement du personnel	1'000.00					
02100.3099.00	Autres charges de personnel - (repas, cadeaux)	100.00					
02100.3110.00	Meubles et appareils de bureau	500.00					
02100.3130.03	Honoraires informatiques	1'500.00					
	- Abacus + assistance hors mandat						
02100.3130.05	Cotisation membre actif	200.00					
02100.3132.00	Honoraires conseils externes - Fiduciaire	5'000.00					
02100.3162.00	Primes de leasing - Photocopieuse (1er)	3'000.00					
02100.3170.00	Remboursements de frais effectifs	500.00					
0220	Administration générale	231'967.43	3'500.00				

Budget d'exploitation

Rubrique	Titre	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
02200	Administration générale - Secrétariat	226'301.03	3'500.00				
02200.3010.00	Salaires du personnel communal	105'151.80					
02200.3049.00	Autres indemnités forfaitaires - Forfait téléphone	600.00					
02200.3050.00	Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs	6'982.08					
02200.3052.00	Cotisations patronales à la caisse de pensions	17'034.59					
02200.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	996.84					
02200.3054.00	Cotisations patronales aux caisses d'allocations familiales	2'754.98					
02200.3055.00	Cotisations patronales aux assurances IJM	3'217.65					
02200.3059.00	Autres cotisations patronales - PC Familles	63.09					
02200.3090.00	Formation et perfectionnement du personnel	1'000.00					
02200.3099.00	Autres charges de personnel - (repas, cadeaux)	100.00					
02200.3100.00	Matériel de bureau	5'000.00					
02200.3102.00	Imprimés, publications	33'000.00					
	<i>- = 1/2 livre Gingins / Ginginfo</i>						
02200.3103.00	Littérature spécialisée, magazines	1'000.00					
	<i>- Abonnements presse</i>						
02200.3110.00	Meubles et appareils de bureau	1'000.00					
02200.3113.00	Matériel informatique	2'500.00					
	<i>- Nouveau poste informatique</i>						
02200.3130.01	Frais de port	7'000.00					
02200.3130.02	Frais de télécommunication	4'300.00					
02200.3130.03	Honoraires informatiques	1'000.00					
02200.3130.04	Cotisations et frais divers	6'400.00					
02200.3132.00	Honoraires conseils externes	15'000.00					
	<i>- Notaires + avocats</i>						
02200.3134.00	Primes d'assurances - RC entreprise	3'400.00					
02200.3134.01	Primes d'assurances - Protection juridique	1'800.00					
02200.3162.00	Primes de leasing - Photocopieuse (rez)	6'500.00					
02200.3170.00	Remboursements de frais effectifs	500.00					
02200.4210.00	Emoluments administratifs		1'500.00				
02200.4250.00	Ventes		2'000.00				
02201	Administration générale - Auxiliaires	5'666.40					
02201.3010.00	Salaires du personnel auxiliaire	5'000.00					
	<i>- Remplacement secrétaire municipale</i>						
02201.3050.00	Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs	332.00					
02201.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	47.40					

Budget d'exploitation

Rubrique	Titre	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
02201	Administration générale - Auxiliaires	5'666.40					
02201.3054.00	Cotisations patronales aux caisses d'allocations familiales	131.00					
02201.3055.00	Cotisations patronales aux assurances IJM	153.00					
02201.3059.00	Autres cotisations patronales - PC Familles	3.00					
0221	Contrôle des habitants	90'715.33	20'000.00				
02210.3010.00	Salaires du personnel communal	58'609.20					
02210.3049.00	Autres indemnités forfaitaires - Forfati téléphone	600.00					
02210.3050.00	Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs	3'891.65					
02210.3052.00	Cotisations patronales à la caisse de pensions	9'494.69					
02210.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	555.62					
02210.3054.00	Cotisations patronales aux caisses d'allocations familiales	1'535.56					
02210.3055.00	Cotisations patronales aux assurances IJM	1'793.44					
02210.3059.00	Autres cotisations patronales - PC Familles	35.17					
02210.3090.00	Formation et perfectionnement du personnel	1'000.00					
02210.3099.00	Autres charges de personnel - (repas, cadeaux)	100.00					
02210.3110.00	Meubles et appareils de bureau	500.00					
02210.3113.00	Matériel informatique	1'000.00					
02210.3130.03	Honoraires informatiques	1'000.00					
02210.3130.05	Cotisation membre actif	100.00					
02210.3170.00	Remboursements de frais effectifs	500.00					
02210.3601.00	Parts de revenus destinées aux cantons et aux concordats, cartes identités	10'000.00					
02210.4210.00	Emoluments pour actes administratifs		20'000.00				
0223	Informatique et télécommunication	50'597.24					
02230.3010.00	Salaires du personnel communal	6'497.40					
	<i>- 5% salaire technicien</i>						
02230.3049.00	Autres indemnités forfaitaires - Forfait téléphone	120.00					
02230.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratifs	431.43					
02230.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	175.37					
02230.3054.00	Cotisations patronales aux caisses d'allocations familiales	170.23					
02230.3055.00	Cotisations patronales aux assurances IJM	198.82					
02230.3059.00	Autres cotisations patronales - PC Familles	3.99					
02230.3113.00	Matériel informatique	4'000.00					
	<i>- 2 nouveaux postes</i>						
02230.3133.01	Charges d'utilisation informatiques - Hébergement	8'000.00					
02230.3133.02	Charges d'utilisation informatiques - Logiciels	18'000.00					

Budget d'exploitation

Rubrique	Titre	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
0223	Informatique et télécommunication		50'597.24				
02230.3158.00	Entretien des immobilisations incorporelles - Maintenance		13'000.00				
0290	Immeubles administratifs, non mentionné ailleurs		156'161.54		185'296.00		
02900	Immeubles administratifs - Maison de Commune		67'881.23		95'700.00		
02900.3010.00	Salaires du personnel communal		7'717.32				
02900.3049.00	Autres indemnités forfaitaires - Forfait téléphone		180.00				
02900.3050.00	Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs		512.43				
02900.3052.00	Cotisations patronales à la caisse de pensions		1'250.21				
02900.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents		208.30				
02900.3054.00	Cotisations patronales aux caisses d'allocations familiales		202.19				
02900.3055.00	Cotisations patronales aux assurances IJM		236.15				
02900.3059.00	Autres cotisations patronales - PC Familles		4.63				
02900.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures, prod nettoyage		500.00				
02900.3101.99	Matériel d'exploitation, fournitures		1'000.00				
02900.3110.00	Meubles et appareils de bureau		2'000.00				
02900.3120.00	Frais de chauffage		6'000.00				
02900.3120.01	Frais d'électricité		2'700.00				
02900.3134.00	Primes d'assurances choses		2'400.00				
02900.3144.00	Entretien des bâtiments - Contrats		800.00				
02900.3144.01	Entretien des bâtiments - Ponctuels		9'570.00				
	<i>- 10% des revenus locatifs</i>						
02900.3300.00	Amortissements planifiés des immobilisations corporelles PA		32'600.00				
02900.4470.00	Loyers et fermages des biens-fonds PA				95'700.00		
02901	Immeubles administratifs - Grande Salle		88'240.31		89'596.00		
02901.3010.00	Salaires du personnel communal		20'836.76				
02901.3049.00	Autres indemnités forfaitaires - Forfait téléphone		486.00				
02901.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratifs		1'383.56				
02901.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions		3'375.56				
02901.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents		562.41				
02901.3054.00	Cotisations patronales aux caisses d'allocations familiales		545.92				
02901.3055.00	Cotisations patronales aux assurances IJM		637.60				
02901.3059.00	Autres cotisations patronales - PC Familles		12.50				
02901.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures, prod nettoyage		2'500.00				
02901.3120.00	Frais de chauffage		15'000.00				
02901.3120.01	Frais d'électricité		13'100.00				
02901.3130.00	Prestations de services de tiers - CTA		5'200.00				

Budget d'exploitation

Rubrique	Titre	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
02901	Immeubles administratifs - Grande Salle	88'240.31	89'596.00				
	<i>- Conciergerie externe (à fond + vitres)</i>						
02901.3134.00	Primes d'assurances choses	4'100.00					
02901.3144.00	Entretien des bâtiments - Contrats	9'000.00					
02901.3144.01	Entretien des bâtiments - Ponctuels	10'000.00					
02901.3151.00	Entretien de machines, appareils - Engins	1'500.00					
02901.4472.00	Paiements pour utilisations des immeubles PA - Location		10'000.00				
02901.4472.01	Paiements pour utilisations des immeubles PA - AEE (loyers)		43'560.00				
02901.4612.00	Dédommagements des associations intercom. - AEE (charges)		36'036.00				
02902	Immeubles administratifs - Abri à bicyclettes	40.00					
02902.3134.00	Primes d'assurances choses	40.00					

Budget d'exploitation

Rubrique	Titre	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
1	ORDRE ET SECURITE PUBLICS, DEFENSE	310'620.65	548.00				
11	Sécurité publique	217'417.00	500.00				
1110	Police et sécurité publique	217'417.00	500.00				
11100	Police cantonale	192'317.00					
11100.3611.00	Parts aux cantons - Facture policière socle sécuritaire commun	38'632.00					
11100.3611.01	Parts aux cantons - Facture policière part des communes délégatrices	153'685.00					
11101	Sécurité publique	25'100.00	500.00				
11101.3100.00	Matériel de bureau	100.00					
11101.3130.00	Prestations de services de tiers - Sécuritas	25'000.00					
	<i>- Augmentation de la présence + rondes supplémentaires</i>						
11101.4270.00	Amendes		500.00				
15	Service du feu	51'550.00					
1500	Service du feu	51'550.00					
15000.3120.01	Frais d'électricité	300.00					
15000.3130.00	Prestations de services de tiers - SDIS BH	1'250.00					
	<i>- Bornes hydrantes (contrôles)</i>						
15000.3612.00	Parts aux communes et associations intercommunales - SDIS	50'000.00					
16	Défense	41'653.65	48.00				
1610	Stands de tir	2'000.00					
16100.3140.00	Entretien des terrains	2'000.00					
	<i>- Participation communal aux frais d'installation</i>						
1620	Défense civile	39'653.65	48.00				
16200.3120.01	Frais d'électricité	7'500.00					
16200.3134.00	Primes d'assurances choses	2'700.00					
16200.3144.00	Entretien des bâtiments, immeubles	1'000.00					
16200.3612.00	Parts aux communes et associations intercommunales - ORPC	28'453.65					
16200.4479.00	Autres revenus, biens-fonds PA - Indemnité sirène		48.00				

Budget d'exploitation

Rubrique	Titre	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
2	FORMATION	1'291'714.41	257'297.72				
21	Scolarité obligatoire	1'289'926.96	257'297.72				
2120	Degré primaire	5'832.00					
21200	Degré primaire	5'832.00					
21200.3612.00	Parts aux associations - AEE	5'832.00					
2130	Degré secondaire	4'584.00					
21300	Degré secondaire	4'584.00					
21300.3612.00	Parts aux associations - AEE	4'584.00					
2140	Écoles de musique	12'000.00					
21400.3611.00	Parts aux cantons et concordats - FEM	12'000.00					
2170	Bâtiments scolaires	621'442.69	163'423.50				
21700	Bâtiment scolaire - Ecole	105'533.68	163'423.50				
21700.3010.00	Salaires du personnel communal	23'151.96					
21700.3049.00	Autres indemnités forfaitaires - Forfait téléphone	540.00					
21700.3050.00	Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs	1'537.29					
21700.3052.00	Cotisations patronales à la caisse de pensions	3'750.62					
21700.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	624.89					
21700.3054.00	Cotisations patronales aux caisses d'allocations familiales	606.58					
21700.3055.00	Cotisations patronales aux assurances IJM	708.45					
21700.3059.00	Autres cotisations patronales - PC Familles	13.89					
21700.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures	3'000.00					
21700.3110.00	Meubles et appareils de bureau	4'000.00					
21700.3120.00	Frais de chauffage	12'200.00					
21700.3120.01	Frais d'électricité	3'000.00					
21700.3130.00	Prestations de services de tiers - CTA	10'600.00					
	<i>- Conciergerie externe (à fond + vitres)</i>						
21700.3134.00	Primes d'assurances choses	3'500.00					
21700.3144.00	Entretien des bâtiments - Contrats	300.00					
21700.3144.01	Entretien des bâtiments - Ponctuels	20'000.00					
21700.3300.00	Amortissements planifiés des immobilisations corporelles PA	18'000.00					
21700.4470.00	Loyers et fermages des biens-fonds PA - Appartement		16'800.00				
21700.4472.00	Paiements pour utilisations des immeubles PA - AEE (loyers)		75'508.50				
21700.4612.00	Dédommagements des associations intercom. - AEE (charges)		71'115.00				
21701	AEE (bâtiment scolaire)	503'076.00					
21701.3612.00	Parts aux associations - AEE	503'076.00					

Budget d'exploitation

Rubrique	Titre	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
21701	AEE (bâtiment scolaire)	503'076.00					
21702	AIAB (bâtiment scolaire)	12'833.01					
21702.3612.00	Parts aux associations - AIAB	12'833.01					
2180	Accueil de jour	372'158.85	83'517.10				
21800	Accueil de jour - UAPE	79'466.85	83'517.10				
21800.3010.00	Salaires du personnel communal	11'575.98					
21800.3049.00	Autres indemnités forfaitaires - Forfait téléphone	270.00					
21800.3050.00	Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs	768.65					
21800.3052.00	Cotisations patronales à la caisse de pensions	1'875.31					
21800.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	312.45					
21800.3054.00	Cotisations patronales aux caisses d'allocations familiales	303.29					
21800.3055.00	Cotisations patronales aux assurances IJM	354.22					
21800.3059.00	Autres cotisations patronales - PC Familles	6.95					
21800.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures	1'500.00					
21800.3120.01	Frais d'électricité	4'000.00					
21800.3130.00	Prestations de services de tiers - CTA	4'000.00					
	<i>- Conciergerie externe (à fond + vitres)</i>						
21800.3134.00	Primes d'assurances choses	1'000.00					
21800.3144.00	Entretien des bâtiments - Contrats	1'700.00					
21800.3144.01	Entretien des bâtiments - Ponctuels	7'000.00					
21800.3300.00	Amortissements planifiés des immobilisations corporelles PA	44'800.00					
21800.4472.01	Paiements pour utilisations des immeubles PA - AEE (loyers)		61'407.10				
21800.4612.00	Dédommagements des associations intercom. - AEE (charges)		22'110.00				
21801	AEE (accueil de jour)	292'692.00					
21801.3612.00	Parts aux associations - AEE réseau	292'692.00					
2199	Ecole obligatoire, non mentionné ailleurs	273'909.42	10'357.12				
21990	Ecole obligatoire - Surveillance bus	273'909.42	10'357.12				
21990.3010.00	Salaires surveillance bus	9'000.00					
21990.3050.00	Cotisations patronales AV, APG, AC, frais administratifs	597.60					
21990.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	242.92					
21990.3054.00	Cotisations patronales aux caisses d'allocations familiales	235.80					
21990.3055.00	Cotisations patronales aux assurances IJM	275.40					
21990.3059.00	Autres cotisations patronales - PC Familles	5.40					
21990.3612.00	Parts aux associations - AEE (autres charges des écoles)	250'272.00					
21990.3612.01	Parts aux associations - AIAB (autres charges des écoles)	13'280.30					

Budget d'exploitation

Rubrique	Titre	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
21990	Ecole obligatoire - Surveillance bus	273'909.42	10'357.12				
21990.4612.00	Dédommagements des associations intercom. - AEE		10'357.12				
29	Autres systèmes éducatifs	1'787.45					
2990	Formation, non mentionné ailleurs	1'787.45					
29900.3611.00	Parts aux cantons - Orientation scolaire professionnelle	1'787.45					

Budget d'exploitation

Rubrique	Titre	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
3	CULTURE, SPORT ET LOISIRS, EGLISE	496'403.54	15'800.00				
32	Culture, autres	40'300.00					
3290	Culture, non mentionné ailleurs	40'300.00					
32900	Manifestations (1er août et diverses)	40'300.00					
32900.3102.00	Imprimés, publications	300.00					
32900.3130.00	Prestations de services de tiers - Animations	15'000.00					
32900.3130.50	Prestations de service de tiers - Subsistances	20'000.00					
32900.3636.00	Subventions accordées aux organisations privées à but non lucratif	5'000.00					
	<i>- (Girons, fêtes de musique, festivals, etc.)</i>						
34	Sports et loisirs	423'194.56	5'500.00				
3410	Sports	352'140.48	5'500.00				
34100	Terrains de sports	151'635.38	1'000.00				
34100.3010.00	Salaires du personnel communal	12'862.20					
34100.3049.00	Autres indemnités forfaitaires - Forfait téléphone	200.00					
34100.3050.00	Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs	854.05					
34100.3052.00	Cotisations patronales à la caisse de pensions	2'083.68					
34100.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	347.16					
34100.3054.00	Cotisations patronales aux caisses d'allocations familiales	336.99					
34100.3055.00	Cotisations patronales aux assurances IJM	393.58					
34100.3059.00	Autres cotisations patronales - PC Familles	7.72					
34100.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures	10'000.00					
34100.3120.01	Frais d'électricité	5'000.00					
34100.3134.00	Primes d'assurances choses	50.00					
34100.3140.00	Entretien des terrains - Contrats A	15'000.00					
34100.3140.01	Entretien des terrains - Contrats B et C	15'000.00					
34100.3140.02	Entretien des terrains - Ponctuels	5'000.00					
34100.3151.00	Entretien de machines, appareils, véhicules	2'500.00					
34100.3300.00	Amortissements planifiés des immobilisations corporelles PA	80'000.00					
34100.3636.00	Subventions accordées aux organisations privées à but non lucratif	2'000.00					
	<i>- Mérites sportifs</i>						
34100.4472.00	Paiements pour utilisations des immeubles PA - Terrains		1'000.00				
34101	Vestiaires terrains de sports	96'862.33					
34101.3010.00	Salaires du personnel communal	8'000.00					
34101.3049.00	Autres indemnités forfaitaires - Forfait téléphone	60.00					
34101.3050.00	Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs	531.20					

Budget d'exploitation

Rubrique	Titre	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
34101	Vestiaires terrains de sports		96'862.33				
34101.3052.00	Cotisations patronales à la caisse de pensions		1'296.00				
34101.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents		215.93				
34101.3054.00	Cotisations patronales aux caisses d'allocations familiales		209.60				
34101.3055.00	Cotisations patronales aux assurances IJM		244.80				
34101.3059.00	Autres cotisations patronales - PC Familles		4.80				
34101.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures		1'000.00				
34101.3120.01	Frais d'électricité		1'200.00				
34101.3134.00	Primes d'assurances choses		1'300.00				
34101.3144.00	Entretien des bâtiments - Contrats		1'300.00				
34101.3144.01	Entretien des bâtiments - Ponctuels		1'000.00				
34101.3151.00	Entretien de machines, appareils, véhicules		500.00				
34101.3300.00	Amortissements planifiés des immobilisations corporelles PA		80'000.00				
34102	Buvette du Foot		350.00				
34102.3134.00	Primes d'assurances choses		350.00				
34103	Sports divers		103'292.77	4'500.00			
34103.3130.00	Prestations de services de tiers - cartes piscine		4'500.00				
34103.3612.00	Parts aux associations - AIAB piscine		98'792.77				
34103.4250.00	Ventes - cartes piscine			4'500.00			
3420	Parcs et promenades		71'054.08				
34200.3010.00	Salaires du personnel communal		41'312.04				
34200.3049.00	Autres indemnités forfaitaires - Forfait téléphone		320.00				
34200.3050.00	Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs		2'743.12				
34200.3052.00	Cotisations patronales à la caisse de pensions		6'692.55				
34200.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents		1'115.05				
34200.3054.00	Cotisations patronales aux caisses d'allocations familiales		1'082.38				
34200.3055.00	Cotisations patronales aux assurances IJM		1'264.15				
34200.3059.00	Autres cotisations patronales - PC Familles		24.79				
34200.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures		7'000.00				
	<i>- Fleurs et plantes</i>						
34200.3111.00	Machines, appareils et véhicules		1'500.00				
34200.3130.00	Prestations de services de tiers - Nids de frelons		3'000.00				
34200.3140.00	Entretien des terrains		3'500.00				
34200.3151.00	Entretien de machines, appareils, véhicules		1'500.00				
35	Églises et affaires religieuses		32'908.98	10'300.00			
3500	Églises et affaires religieuses		32'908.98	10'300.00			

Budget d'exploitation

Rubrique	Titre	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
3500	Églises et affaires religieuses	32'908.98	10'300.00				
35000	Eglises et affaires religieuses - Temple	18'324.49	5'800.00				
35000.3010.00	Salaires du personnel communal	3'086.93					
35000.3049.00	Autres indemnités forfaitaires - forfait téléphone	72.00					
35000.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratifs	204.97					
35000.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pension	500.08					
35000.3053.00	Cotisations patronales aux assurances accidents	83.32					
35000.3054.00	Cotisations patronales aux caisses d'allocations familiales	80.88					
35000.3055.00	Cotisations patronales aux assurances IJM	94.46					
35000.3059.00	Autres cotisations patronales - PC Familles	1.85					
35000.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures	500.00					
35000.3120.01	Frais d'électricité	6'700.00					
35000.3134.00	Primes d'assurances choses	1'400.00					
35000.3144.00	Entretien des bâtiments - Contrats	600.00					
35000.3144.01	Entretien des bâtiments - Ponctuels	5'000.00					
35000.4612.00	Dédommagements des communes - Chésereux & Grens			5'800.00			
35001	Eglises et affaires religieuses - Paroisse Dôle	6'024.49	4'500.00				
35001.3010.00	Salaires du personnel communal	3'086.93					
35001.3049.00	Autres indemnités forfaitaires - forfait téléphone	72.00					
35001.3050.00	Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs	204.97					
35001.3052.00	Cotisations patronales à la caisse de pensions	500.08					
35001.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	83.32					
35001.3054.00	Cotisations patronales aux caisses d'allocations familiales	80.88					
35001.3055.00	Cotisations patronales aux assurances IJM	94.46					
35001.3059.00	Autres cotisations patronales - PC Familles	1.85					
35001.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures	500.00					
35001.3120.01	Frais d'électricité	400.00					
35001.3144.01	Entretien des bâtiments - Ponctuels	1'000.00					
35001.4611.00	Dédommagements des cantons et concordats - Eglise Evangélique			4'500.00			
35002	Eglises et affaires religieuses - Cultes	8'560.00					
35002.3636.00	Subventions - Eglise Evangélique	3'700.00					
35002.3636.01	Subventions - Paroisse Allemande	160.00					
35002.3636.02	Subventions - Communauté Catholique	4'700.00					

Budget d'exploitation

Rubrique	Titre	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
4	SANTE	15'308.00	1'000.00				
42	Soins ambulatoires et sauvetage	6'400.00					
4220	Services de sauvetage	6'400.00					
42200.3130.00	Prestations de services de tiers - LAVASAD	3'200.00					
42200.3132.00	Honoraires conseils externes	200.00					
42200.3156.00	Entretien des appareils médicaux et de laboratoire	3'000.00					
	- (Défibrillateur)						
43	Prévention	8'908.00	1'000.00				
4330	Service médical des écoles	8'908.00	1'000.00				
43300.3130.00	Prestations de services de tiers - dentiste scolaire	5'100.00					
43300.3132.00	Honoraires conseils externes	1'000.00					
43300.3612.00	Parts aux associations - AEE (service médical)	2'808.00					
43300.4260.00	Remboursements et participations de tiers		1'000.00				

Budget d'exploitation

Rubrique	Titre	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
5	PREVOYANCE SOCIALE		69'306.00				
54	Famille et jeunesse		65'906.00				
5450	Prestations aux familles		65'906.00				
54500.3611.00	Parts aux cantons et concordats - FAJE		6'350.00				
54500.3612.00	Parts aux associations - AEE (prestations aux familles)		59'556.00				
57	Aide sociale et domaine de l'asile		3'400.00				
5790	Administration des services sociaux		3'400.00				
57900.3611.02	Parts aux cantons et concordats - Préfecture		500.00				
57900.3612.00	Parts aux associations - ARAS		2'900.00				

Budget d'exploitation

Rubrique	Titre	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
6	TRAFIC ET TELECOMMUNICATIONS	379'506.30	26'685.00				
61	Circulation routière	294'650.55	11'360.00				
6150	Routes communales	294'650.55	2'000.00				
61500	Routes communales - Routes	286'720.55	2'000.00				
61500.3010.00	Salaires du personnel communal	59'842.38					
61500.3049.00	Autres indemnités forfaitaires - forfait téléphone	560.00					
61500.3050.00	Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs	3'973.53					
61500.3052.00	Cotisations patronales à la caisse de pensions	9'694.47					
61500.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	1'615.21					
61500.3054.00	Cotisations patronales aux caisses d'allocations familiales	1'567.87					
61500.3055.00	Cotisations patronales aux assurances IJM	1'831.18					
61500.3059.00	Autres cotisations patronales - PC Familles	35.91					
61500.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures - Divers	6'000.00					
61500.3101.01	Matériel d'exploitation, fournitures - Carburant	6'000.00					
61500.3109.00	Autres charges de matériel et de marchandises	3'000.00					
61500.3111.00	Machines, appareils et véhicules	5'000.00					
61500.3120.01	Frais d'électricité - Eclairage public	6'000.00					
61500.3132.00	Honoraires conseils externes	15'000.00					
61500.3134.00	Primes d'assurances choses	2'800.00					
61500.3141.00	Entretien des routes	50'000.00					
61500.3141.01	Entretien des routes - Eclairage public	23'000.00					
61500.3151.00	Entretien de machines, appareils, véhicules	10'000.00					
61500.3161.00	Loyers, frais d'utilisations de immobilisations - Balayeuse	12'000.00					
61500.3300.00	Amortissements planifiés des immobilisations corporelles PA	68'800.00					
61500.4260.00	Remboursements et participations de tiers - Déneigement		2'000.00				
61500.4510.00	Prélèvements sur les financements spéciaux						
61501	Routes communales - Voirie	7'930.00					
61501.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures	1'000.00					
61501.3120.01	Frais d'électricité	1'830.00					
61501.3130.02	Frais de télécommunication	1'300.00					
61501.3134.00	Primes d'assurances choses	2'800.00					
61501.3144.00	Entretien des bâtiments, immeubles	1'000.00					
6151	Places de stationnement		9'360.00				
61510	Places de stationnement		9'360.00				
61510.4470.00	Loyers et fermages des biens-fonds PA - Parking		9'360.00				

Budget d'exploitation

Rubrique	Titre	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
62	Transports publics	84'855.75	6'825.00				
6290	Transports publics régionaux	78'355.75					
62900.3621.00	Péréquation canton - Transports publics bassin n°3	78'355.75					
6299	Transports publics, non mentionné ailleurs	6'500.00	6'825.00				
62990.3130.00	Prestations de services de tiers - Billets CFF	6'500.00					
62990.4250.00	Ventes - Billets CFF		6'500.00				
62990.4260.00	Remboursements et participations de tiers - Rétrocessions		325.00				
64	Télécommunications		8'500.00				
6400	Télécommunications		8'500.00				
64000.4120.00	Patentes et concessions pour antennes PA - Swisscom		8'500.00				

Budget d'exploitation

Rubrique	Titre	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
7	PROTECTION ENVIRONNEMENT, AMENAGEMENT TERRITOIRE	1'073'722.92	761'235.59				
71	Approvisionnement en eau	123'519.68	123'519.68				
7100	Approvisionnement en eau	123'519.68	123'519.68				
71000.3010.00	Salaires du personnel communal	3'991.26					
71000.3049.00	Autres indemnités forfaitaires - forfait téléphone	30.00					
71000.3050.00	Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs	265.02					
71000.3052.00	Cotisations patronales à la caisse de pensions	646.58					
71000.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	107.73					
71000.3054.00	Cotisations patronales aux caisses d'allocations familiales	104.57					
71000.3055.00	Cotisations patronales aux assurances IJM	122.13					
71000.3059.00	Autres cotisations patronales - PC Familles	2.39					
71000.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures - Sapan (eau)	15'000.00					
71000.3101.01	Matériel d'exploitation, fournitures - Achat compteurs	2'000.00					
71000.3120.01	Frais d'électricité	10'000.00					
71000.3130.02	Frais de télécommunication	250.00					
71000.3132.00	Honoraires conseils externes - Analyses	8'000.00					
71000.3143.00	Entretien d'autres travaux de génie civil - Station & réservoirs	10'000.00					
71000.3143.01	Entretien d'autres travaux de génie civil - Réseau	40'000.00					
71000.3300.00	Amortissements planifiés des immobilisations corporelles PA	8'000.00					
71000.3510.00	Attributions aux financements spéciaux						
71000.3614.00	Parts aux entreprises publiques - Sapan (frais administratifs)	25'000.00					
	<i>- Nouveaux tarifs appliqués par la SAPAN</i>						
71000.4210.00	Emoluments pour actes administratifs		6'000.00				
71000.4240.00	Taxes d'utilisation et prestations de service - Taxes raccordement		10'000.00				
71000.4240.01	Taxes d'utilisation et prestations de service - Location compteurs		6'000.00				
71000.4240.02	Taxes d'utilisation et prestations de service - Vente eau		100'000.00				
71000.4510.00	Prélèvements sur les financements spéciaux		1'519.68				
72	Traitements des eaux usées	234'686.52	234'686.52				
7200	Traitements des eaux usées	234'686.52	234'686.52				
72000.3010.00	Salaires du personnel communal	26'871.39					
72000.3049.00	Autres indemnités forfaitaires - forfait téléphone	210.00					
72000.3050.00	Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs	1'784.26					
72000.3052.00	Cotisations patronales à la caisse de pensions	4'353.17					
72000.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	725.29					
72000.3054.00	Cotisations patronales aux caisses d'allocations familiales	704.03					
72000.3055.00	Cotisations patronales aux assurances IJM	822.26					

Budget d'exploitation

Rubrique	Titre	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
7200	Traitements des eaux usées	234'686.52	234'686.52				
72000.3059.00	Autres cotisations patronales - PC Familles		16.12				
72000.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures - Chlorure de fer		10'000.00				
72000.3120.01	Frais d'électricité		10'000.00				
72000.3120.02	Alimentation et élimination - Office fédéral		25'000.00				
72000.3130.00	Prestations de services de tiers - Evacuation des boues		40'000.00				
72000.3130.02	Frais de télécommunication		1'400.00				
72000.3132.00	Honoraires conseils externes - Analyses		2'100.00				
72000.3132.01	Honoraires conseils externes - Campagne test		40'000.00				
72000.3134.00	Primes d'assurances choses		1'800.00				
72000.3143.00	Entretien d'autres travaux de génie civil - Réseau		50'000.00				
72000.3144.00	Entretien des bâtiments - Step		2'000.00				
72000.3151.00	Entretien de machines, appareils, véhicules - Instal. Techn.		2'000.00				
72000.3300.00	Amortissements planifiés des immobilisations corporelles PA		14'900.00				
72000.3510.00	Attributions aux financements spéciaux						
72000.4240.00	Taxes d'utilisation et prestations de service - Taxes raccordement				35'000.00		
72000.4240.01	Taxes d'utilisation et prestations de service - Taxes épuration				30'000.00		
72000.4240.02	Taxes d'utilisation et prestations de service - Taxes collecteurs				80'000.00		
72000.4260.00	Remboursements et participation de tiers - Chésereux				40'000.00		
72000.4510.00	Prélèvements sur les financements spéciaux				49'686.52		
73	Gestion des déchets	384'029.39	384'029.39				
7300	Gestion des déchets urbains	382'029.39	382'029.39				
73000	Déchets ménagers	111'029.39	111'029.39				
73000.3010.00	Salaires du personnel communal		7'982.52				
73000.3049.00	Autres indemnités forfaitaires - forfait téléphone		60.00				
73000.3050.00	Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs		530.04				
73000.3052.00	Cotisations patronales à la caisse de pensions		1'293.17				
73000.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents		215.46				
73000.3054.00	Cotisations patronales aux caisses d'allocations familiales		209.14				
73000.3055.00	Cotisations patronales aux assurances IJM		244.27				
73000.3059.00	Autres cotisations patronales - PC Familles		4.79				
73000.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures		2'000.00				
73000.3130.00	Prestations de services de tiers - Déchets ménagers & communaux		60'000.00				
	<i>- Transports & traitements</i>						
73000.3130.01	Prestations de services de tiers - Méthanisables		32'000.00				
73000.3510.00	Attributions aux financements spéciaux						

Budget d'exploitation

Rubrique	Titre	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
73000	Déchets ménagers	111'029.39	111'029.39				
73000.3614.00	Parts aux entreprises publiques - Sadec	6'490.00					
73000.4260.00	Remboursements et participations de tiers - Route-Rail		1'960.00				
73000.4260.01	Remboursements et participations de tiers - Méthanisables		4'000.00				
73000.4260.02	Remboursements et participations de tiers - Rétrocessions		60'000.00				
73000.4510.00	Prélèvements sur les financements spéciaux		45'069.39				
73001	Déchetterie	271'000.00	271'000.00				
73001.3010.00	Salaires du personnel communal	62'414.82					
73001.3049.00	Atures indemnités forfaitaires - Forfait téléphone	360.00					
73001.3050.00	Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs	4'144.34					
73001.3052.00	Cotisations patronales à la caisse de pensions	10'111.20					
73001.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	1'684.64					
73001.3054.00	Cotisations patronales aux caisses d'allocations familiales	1'635.27					
73001.3055.00	Cotisations patronales aux assurances IJM	1'909.89					
73001.3059.00	Autres cotisations patronales - PC Familles	37.45					
73001.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures	3'000.00					
73001.3130.00	Prestations de services de tiers - Transports & traitements	150'000.00					
73001.3130.01	Prestations de services de tiers - Dépannages	1'000.00					
73001.3134.00	Primes d'assurances choses	150.00					
73001.3144.01	Entretien des bâtiments - Ponctuels	6'000.00					
73001.3161.00	Loyers, frais d'utilisations des immobilisations - Location bennes	16'500.00					
73001.3300.00	Amortissements planifiés des immobilisations corporelles PA	4'300.00					
73001.3510.00	Attributions aux financements spéciaux	7'752.39					
73001.4240.00	Taxes d'utilisation et prestations de service		96'000.00				
73001.4260.00	Remboursements et participations de tiers - Chésereux		71'000.00				
73001.4260.01	Remboursements et participations de tiers - Trélex		79'000.00				
73001.4260.02	Remboursements et participations de tiers - Rétrocessions		25'000.00				
73001.4510.00	Prélèvements sur les financements spéciaux						
7301	Gestion des déchets non urbains	2'000.00	2'000.00				
73010.3130.00	Prestations de services de tiers - déchets carnés	2'000.00					
73010.4260.00	Remboursements de tiers et prestations de services		2'000.00				
74	Aménagements	8'269.68					
7410	Corrections de cours d'eau	8'269.68					
74100.3010.00	Salaires du personnel communal	3'991.26					
74100.3049.00	Autres indemnités forfaitaires - Forfait téléphone	30.00					
74100.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frais administratifs	265.02					

Budget d'exploitation

Rubrique	Titre	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
7410	Corrections de cours d'eau		8'269.68				
74100.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions		646.58				
74100.3053.00	Cotisations patronales aux assurances accidents		107.73				
74100.3054.00	Cotisations patronales aux caisses d'allocations familiales		104.57				
74100.3055.00	Cotisations patronales aux assurances d'indemnité journalière maladie		122.13				
74100.3059.00	Autres cotisations patronales - PC Familles		2.39				
74100.3132.00	Honoraires conseils externes		1'000.00				
	<i>- Réaménagement du BAM : préavis à suivre</i>						
74100.3142.00	Entretien des ports et aménagements de cours d'eau		2'000.00				
74100.4631.00	Subventions des cantons et concordats						
77	Protection de l'environnement, autres		9'213.30	1'000.00			
7710	Cimetières, crématoires		9'213.30	1'000.00			
77100.3010.00	Salaires du personnel communal		3'838.77				
77100.3049.00	Autres indemnités forfaitaires - forfait téléphone		30.00				
77100.3050.00	Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs		254.89				
77100.3052.00	Cotisations patronales à la caisse de pensions		621.88				
77100.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents		103.61				
77100.3054.00	Cotisations patronales aux caisses d'allocations familiales		100.58				
77100.3055.00	Cotisations patronales aux assurances IJM		117.47				
77100.3059.00	Autres cotisations patronales - PC Familles		2.30				
77100.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures		1'000.00				
77100.3140.00	Entretien des terrains		500.00				
77100.3612.00	Parts aux communes - CFRN		2'643.80				
77100.4260.00	Remboursements et participations de tiers			1'000.00			
79	Aménagement du territoire		314'004.35	18'000.00			
7900	Aménagement territoire, police constructions		116'574.35	18'000.00			
79000	Police des constructions		116'574.35	18'000.00			
79000.3010.00	Salaires du personnel communal		58'476.60				
79000.3049.00	Autres indemnités forfaitaires - Forfait téléphone		1'080.00				
79000.3050.00	Cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs		3'882.85				
79000.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents		1'578.34				
79000.3054.00	Cotisations patronales aux caisses d'allocations familiales		1'532.09				
79000.3055.00	Cotisations patronales aux assurances IJM		1'789.38				
79000.3059.00	Autres cotisations patronales - PC Familles		35.09				
79000.3132.00	Honoraires conseils externes - STI		25'000.00				
79000.3132.01	Honoraires conseils externes - SIT		8'000.00				

Budget d'exploitation

Rubrique	Titre	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
79000	Police des constructions	116'574.35	18'000.00				
79000.3132.02	Honoraires conseils externes - Aménagement territoire	15'000.00					
79000.3170.00	Remboursements de frais effectifs	200.00					
79000.4260.00	Remboursements et participations de tiers		18'000.00				
79070	Instance régionales	197'430.00					
79070.3320.00	Amortissements planifiés des immobilisations incorporelles - TP	11'430.00					
79070.3511.00	Attribution aux fonds - DISREN provision	157'000.00					
79070.3612.00	Parts aux communes - Région Nyon cotisation	29'000.00					

Budget d'exploitation

Rubrique	Titre	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
8	ECONOMIE PUBLIQUE	309'000.00	250'400.00				
81	Agriculture	72'350.00	56'000.00				
8180	Économie alpestre	72'350.00	56'000.00				
81800.3120.01	Frais d'électricité	1'600.00					
81800.3130.05	Cotisation membre actif	6'350.00					
81800.3130.10	Prestations de services de tiers - Pâturages	5'000.00					
81800.3130.11	Prestations de services de tiers - Chemins	2'000.00					
81800.3130.12	Prestations de services de tiers - Murs & clôtures	10'000.00					
81800.3130.13	Prestations de services de tiers - Chalets	40'000.00					
	<i>- Travaux pas réalisés en 2025</i>						
81800.3132.00	Honoraires conseils externes	1'000.00					
81800.3134.00	Primes d'assurances choses	6'400.00					
81800.4472.00	Paiements pour utilisations des immeubles PA - Fermages		36'000.00				
81800.4631.00	Subventions des cantons et concordats		20'000.00				
82	Sylviculture	228'650.00	186'400.00				
8200	Sylviculture	228'650.00	186'400.00				
82000	Sylviculture	228'500.00	186'400.00				
82000.3130.04	Cotisations et frais divers	4'000.00					
82000.3130.10	Prestations de services de tiers - Forêts	188'000.00					
82000.3130.11	Prestations de services de tiers - Chemins	10'000.00					
82000.3130.20	Prestations de services de tiers - Transport	1'500.00					
82000.3132.00	Honoraires conseils externes	25'000.00					
82000.4250.00	Ventes de bois		160'000.00				
82000.4630.00	Subventions de la Confédération - Huiles minérales		1'400.00				
82000.4631.00	Subventions des cantons et concordats - DGE		25'000.00				
82001	Couvert dépôt à bois	150.00					
82001.3134.00	Primes d'assurances choses	150.00					
84	Tourisme	8'000.00	8'000.00				
8400	Tourisme	8'000.00	8'000.00				
84000.3510.00	Attributions aux financements spéciaux						
84000.3612.00	Parts aux communes et associations intercommunales	8'000.00					
84000.4240.00	Taxes d'utilisation et prestations de service - Taxes de séjour		8'000.00				
84000.4510.00	Prélèvement sur les financements spéciaux						

Budget d'exploitation

Rubrique	Titre	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
9	FINANCES ET IMPOTS	8'292'012.23	11'742'774.87				
91	Impôts	74'700.00	10'985'000.00				
9100	Impôts	74'700.00	10'985'000.00				
91000.3137.00	Impôts, taxes et émoluments	49'000.00					
91000.3137.01	Impôts, taxes et émoluments	14'500.00					
91000.3180.00	Réévaluations sur créances	200.00					
91000.3181.00	Pertes sur créances effectives, défalcatons	8'000.00					
91000.3400.00	Intérêts passifs des engagements courants	3'000.00					
91000.4000.00	Impôts sur le revenu - PP		6'200'000.00				
91000.4001.00	Impôts sur la fortune - PP		3'500'000.00				
91000.4002.00	Impôts à la source - PP		30'000.00				
91000.4009.00	Impôts sur la dépense - PP		350'000.00				
91000.4009.01	Impôts récupérés après défalcatons		4'000.00				
91000.4010.00	Impôts sur les bénéfiques - PM		70'000.00				
91000.4011.00	Impôts sur le capital - PM		16'000.00				
91000.4019.00	Impôts complémentaires immeubles		20'000.00				
91000.4021.00	Impôts fonciers		280'000.00				
91000.4023.00	Droits de mutation		200'000.00				
91000.4024.00	Impôts sur les successions et donations		300'000.00				
91000.4033.00	Impôts sur les chiens		14'800.00				
91000.4120.00	Patentes et concessions, boissons et tabac		200.00				
93	Péréquation financière et compensation des charges	7'835'049.00	29'114.00				
93000	Péréquation financière et compensation des charges	6'602'154.00	29'114.00				
93000.3622.00	Péréquation communes - Solidarité principale	5'957'550.00					
93000.3622.01	Péréquation communes - Prélèv. Conjoncturels	803.00					
93000.3622.02	Péréquation communes - Couche population	517'069.00					
93000.3622.03	Péréquation communes - Comp. Déficit trafic urbain	126'732.00					
93000.4622.00	Péréquation communes - Comp. Surface		28'741.00				
93000.4622.01	Péréquation communes - Comp. Altitude		373.00				
93001	Participation à la cohésion sociale (PCS)	1'232'895.00					
93001.3621.00	Péréquation canton - Cohésion sociale	1'232'895.00					
93001.4621.00	Péréquation canton - Cohésion sociale						
95	Parts aux recettes, autres		338'460.87				
9500	Parts aux recettes, autres		338'460.87				
95000.4601.00	Parts aux revenus des cantons et concordats, RFFA		8'460.87				

Budget d'exploitation

Rubrique	Titre	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
9500	Parts aux recettes, autres		338'460.87				
95000.4601.01	Parts aux revenus des cantons et concordats, gains immobiliers		250'000.00				
95000.4601.02	Parts aux revenus des cantons et concordats, impôt frontaliers		80'000.00				
96	Administration de la fortune et de la dette	382'263.23	389'700.00				
9610	Intérêts	130'000.00	30'000.00				
96100.3401.01	Intérêts des dettes à court terme	30'000.00					
96100.3401.02	Intérêts des dettes à moyen et long terme	100'000.00					
96100.4400.00	Intérêts des liquidités						
96100.4401.00	Intérêts des créances et comptes courants, intérêts moratoires impôts		30'000.00				
96100.4419.00	Autres gains sur patrimoine financier						
96100.4420.00	Dividendes						
9620	Frais d'émission						
96200.3420.00	Acquisition et administration de capital						
9630	Immeubles du patrimoine financier	245'963.23	359'700.00				
96300	Bâtiment PF - Croix-Blanche	142'752.00	135'720.00				
96300.3431.00	Entretien courant, biens-fonds PF - Contrats	9'000.00					
96300.3431.01	Entretien courant, biens-fonds PF - Ponctuels	13'572.00					
96300.3439.01	Autres charges des biens-fonds PF - Electricité	22'000.00					
96300.3439.03	Autres charges des biens-fonds PF - Assurances	7'300.00					
96300.3441.00	Réévaluations (moins-values) et amortissements d'immobilisations PF	90'880.00					
96300.4430.00	Loyers et fermages, immeubles du PF		135'720.00				
96301	Bâtiment PF - Immeuble rue Derrière	91'011.23	175'980.00				
96301.3010.00	Salaires du personnel communal	7'717.32					
96301.3049.00	Autres indemnités forfaitaires - Forfait téléphone	180.00					
96301.3050.00	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frai administratifs	512.43					
96301.3052.00	Cotisations patronales aux caisses de pensions	1'250.21					
96301.3053.00	Cotisations patronales aux assurances-accidents	208.30					
96301.3054.00	Cotisations patronales aux caisses d'allocations familiales	202.19					
96301.3055.00	Cotisations patronales aux assurances IJM	236.15					
96301.3059.00	Autres cotisations patronales - PC Familles	4.63					
96301.3431.00	Entretien courant, biens-fonds PF - Contrats	5'500.00					
96301.3431.01	Entretien courant, biens-fonds PF - Ponctuels	17'000.00					
96301.3439.00	Autres charges des biens-fonds PF - Chauffage	6'500.00					
96301.3439.01	Autres charges des biens-fonds PF - Electricité	1'500.00					
96301.3439.02	Autres charges des biens-fonds PF - Achats divers	500.00					
96301.3439.03	Autres charges des biens-fonds PF - Assurances	2'700.00					

Budget d'exploitation

Rubrique	Titre	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
96301	Bâtiment PF - Immeuble rue Derrière	91'011.23	175'980.00				
96301.3441.00	Réévaluations (moins-values) et amortissements d'immobilisations PF	47'000.00					
96301.4430.00	Loyers et fermages, immeubles du PF		175'980.00				
96302	Bâtiment PF - Bâtiment postal	6'700.00					
96302.3439.00	Autres charges des biens-fonds PF - Chauffage	4'100.00					
96302.3439.01	Autres charges des biens-fonds PF - Electricité	1'800.00					
96302.3439.03	Autres charges des biens-fonds PF - Assurances	800.00					
96303	Bâtiment PF - Les Fruitières	5'500.00	48'000.00				
96303.3431.01	Entretien courant, biens-fonds PF - Ponctuels	4'800.00					
96303.3439.03	Autres charges des biens-fonds PF - Assurances	700.00					
96303.4430.00	Loyers et fermages, immeubles PF		48'000.00				
9690	Patrimoine financier, non mentionné ailleurs	6'300.00					
96900	Patrimoine financier, non mentionné ailleurs	6'300.00					
96900.3420.00	Frais bancaires et postaux	6'000.00					
96900.3420.01	Frais cartes débit-crédit	300.00					
97	Redistributions		500.00				
9710	Redistributions liées à la taxe sur le CO2		500.00				
97100.4699.00	Redistributions, taxe CO2		500.00				
99	Postes non ventilables						
9900	Postes non ventilables						
99000.3893.00	Attributions aux préfinancements et amortissements supplémentaires						
99000.3894.00	Attributions à la réserve de politique budgétaire						
99000.3899.00	Amortissement du découvert du bilan						
99000.4893.00	Prélèvements sur les préfinancements et les amortissements supplémentaires cumulés						
99000.4894.00	Prélèvement sur la réserve de politique budgétaire						

Budget d'exploitation

Rubrique	Titre	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
	<i>Total charges</i>	13'064'203.76					
	<i>Total revenus</i>		13'264'537.18				
	<i>Excédent charges</i>						
	<i>Excédent revenus</i>		200'333.42				

Budget par nature

Rubrique	Titre	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
Charges d'exploitation		12'689'251.76					
30	Charges de personnel	995'346.64					
31	Charges de biens et services et autres charges d'e	1'618'190.00					
33	Amortissements du patrimoine administratif	362'830.00					
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	164'752.39					
36	Charges de transfert	9'548'132.73					
Revenus d'exploitation			12'525'501.58				
40	Revenus fiscaux		10'984'800.00				
41	Patentes et concessions		8'700.00				
42	Taxes et redevances		871'333.00				
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux		96'275.59				
46	Revenus de transferts		564'392.99				
Résultat provenant des activités d'exploitation		12'689'251.76	12'525'501.58				
		163'750.18					
34	Charges financières	374'952.00					
44	Revenus financiers		739'035.60				
Résultat provenant des financements		374'952.00	739'035.60				
			364'083.60				
RESULTAT OPERATIONNEL		13'064'203.76	13'264'537.18				
			200'333.42				
38	Charges extraordinaires						
48	Revenus extraordinaires						
Résultats extraordinaire							
RESULTAT TOTAL DU COMPTE DE RESULTATS		13'064'203.76	13'264'537.18				
			200'333.42				